

Paris, le 29 juin 2020

Anne DEHÊTRE
Présidente
T : 06 78 12 51 48
anne.dehetre@fno.fr

Monsieur Olivier VERAN
Ministre des Solidarités et de la Santé
14 avenue Duquesne
75350 PARIS SP 07

Monsieur le Ministre,

Suite à la publication du JORF n°0144 en date du 13 juin 2020, la Fédération Nationale des Orthophonistes déplore une fois de plus le manque de considération du gouvernement envers les orthophonistes salarié·e·s comme libéraux.

Les postes d'orthophonistes dans le secteur médico-social sont morcelés, sous-rémunérés en regard du niveau de compétences des orthophonistes et en voie disparition, au mépris des besoins des patients. Le public accueilli par ces structures nécessite presque toujours une prise en soin intense et régulière en orthophonie (TSA, dys, syndromes génétiques, maladies neurodégénératives, dysphagies...).

Or, de nombreuses structures médico-sociales ne pourvoient pas leurs postes d'orthophonistes et reportent les demandes de soins sur les orthophonistes libéraux, alors même que ces dernier·e·s travaillent à flux tendu en raison d'une démographie insuffisante. Soucieux·se de permettre l'accès aux soins à ces patients, les orthophonistes acceptent parfois d'établir et de signer une convention avec les structures, afin d'éviter les situations de double prise en charge financière.

Pourtant, ces orthophonistes, qui ont bien souvent assuré les soins auprès de leur patient·e·s durant cette période de crise sanitaire, ne toucheront pas la prime attribuée aux professionnels travaillant au sein des structures médico-sociales. Mais le mépris va plus loin encore, les revenus issus des soins dispensés dans le cadre d'un conventionnement avec ces structures ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'aide financière de la CNAM (téléservice dédié), alors même que ces revenus sont considérés comme des revenus conventionnés depuis la signature de l'Avenant 14 à la Convention nationale des orthophonistes.

La FNO est indignée de ce nouveau manque de considération envers ces orthophonistes, seul·e·s face aux difficultés d'accessibilité aux soins et écarté·e·s des dispositifs financiers de valorisation et de reconnaissance.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de ma haute considération.

Anne Dehêtre
Présidente

